

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/04

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE DÉCLARATION
DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES
LORS D'UN DÉBAT D'URGENCE
SUR LES PAYS BALTES**

OTTAWA (Ontario)
Le 21 janvier 1991

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Monsieur le Président, il n'arrive pas très souvent que la Chambre soit unanime, même sur des questions de politique internationale, mais je crois que la Chambre des communes du Canada parle aujourd'hui, sinon d'une seule voix, certes avec la même conviction et dans un seul but, soit faire savoir le plus clairement possible aux dirigeants de l'Union soviétique et aux peuples baltes que chacun de nous, chacun des Canadiens conteste absolument la façon dont l'Union soviétique a commencé à étouffer les aspirations et les gouvernements légitimes des États baltes.

La véritable question reste pour nous - et je ne crois pas que nous pourrions y répondre ce soir - de savoir exactement ce que le peuple et le gouvernement canadiens peuvent faire en pratique pour renverser la vapeur. Nous sommes tous résolus à faire quelque chose dans les limites des devoirs et des contraintes qu'imposent à notre gouvernement la famille des Nations.

Tous les Canadiens, je crois, sont scandalisés par l'usage brutal et injustifié de la force militaire contre la population et les gouvernements démocratiquement élus des États baltes, la semaine dernière en Lituanie et hier, à Riga, en Lettonie. Nous condamnons une attitude aussi effroyablement répréhensible et nous invitons le président soviétique, M. Gorbatchev, à faire de même.

Personne ne peut demeurer insensible à la lutte vigilante et paisible que mènent les peuples baltes pour recouvrer leur indépendance. Leur avenir est lié au nouvel ordre mondial que nous nous efforçons d'établir, en Europe ou dans le Golfe.

C'est pourquoi ce débat est important. Il importe également d'indiquer clairement aux dirigeants de l'Union soviétique que, quelles que soient nos préoccupations au sujet d'une guerre dans le Golfe où la vie de Canadiens est en jeu, nous ne laisserons personne s'en tirer à bon compte pour les mesures de répression qu'on commence à prendre, et qui sont maintenant très manifestes dans les pays baltes.

Je tiens à féliciter de son excellent travail la députée de Scarborough-Centre, qui préside un comité spécial de députés qui étudient la question des pays baltes. Ils ont travaillé avec beaucoup d'ardeur et de dévouement au nom des communautés baltes du Canada et des gens qui viennent de ces pays.

L'appui du Canada aux pays baltes est inébranlable. Nous reconnaissons leur indépendance de jure. Nous n'avons jamais accepté leur annexion par la force. Nous appuyons le droit de leurs peuples à être maîtres de leur propre avenir. La question que nous devons nous poser est de savoir quelle aide concrète nous pouvons maintenant leur offrir.

Je viens tous juste d'avoir le grand honneur de m'entretenir, en ma qualité de parlementaire, avec le vice-président de la Lettonie, M. Ivans, qui est venu au Canada pour me voir personnellement ce soir. Il s'apprête maintenant à rencontrer, plus tard ce soir ou tôt demain matin, le secrétaire d'État des États-Unis. Nous avons parlé de trois types d'aide que le Canada peut offrir: une aide matérielle, une aide morale et politique et une aide diplomatique.

Au sujet d'une aide matérielle, il se peut fort bien qu'en Lettonie, comme c'est malheureusement le cas en Lituanie, on ait besoin de fournitures médicales. Au nom du gouvernement et de la population du Canada, j'ai demandé au vice-président Ivans de dresser la liste des choses dont les Lettons pourraient avoir besoin et que nous pourrions leur fournir. Nous étudierons les moyens de faire parvenir ces choses aux gens dans le besoin, mais ce pourrait être difficile.

J'invite les Canadiens à former des groupes qui auraient peut-être des choses à envoyer comme des fournitures médicales et d'autres articles utiles, à chercher le moyen d'amasser ces choses et de les faire parvenir à la population des États baltes.

Quant au soutien moral et politique, le vice-président de Lettonie a abordé deux ou trois points. L'un d'eux mérite d'être sérieusement pris en considération à la Chambre. Il comporte certains risques, y compris des risques pour la sécurité de la personne et le risque de nuire plus que d'aider, et c'est la formation d'une délégation de parlementaires de la Chambre des communes qui irait en Lettonie.

Pour le moment, en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je ne fais aucune recommandation en ce sens. Je pense que c'est parce que le débat arrive si rapidement après que la proposition a été faite.

Un tel geste pourrait avoir des résultats positifs, mais il comporte également des risques: des risques pour la personne, compte tenu du contexte, et le risque qu'une telle action, par des parlementaires canadiens, suscite une réaction tout-à-fait contraire à ce que nous souhaitons de la part des autorités soviétiques.

Les États baltes ont établi un centre balte à Stockholm. Le gouvernement de la Suède a jugé que cela était acceptable selon son interprétation des règles de droit international et de la pratique. Il est certainement important et utile pour nous de voir si des dispositions semblables pourraient être appliquées ici.

Sur la question diplomatique, il y a évidemment des choses que nous devons envisager. On en a discuté en réponse aux questions de mon ami de Winnipeg Transcona. Il faut tenir compte ici de ce que nous pouvons faire dans le cadre des Nations Unies, probablement au sein de ses comités responsables des droits de la personne. Nous tentons déjà de définir des moyens de progresser en ce sens par l'intermédiaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Je reviendrai là-dessus un peu plus tard.

Comme l'ont dit les deux députés qui m'ont précédé, ce qui se produit en Lettonie et en Lituanie est indissociable de l'ensemble de la situation en Union soviétique, une situation qui devient chaque jour plus inquiétante, surtout pour ceux qui avaient mis beaucoup d'espoir dans le mouvement qui se dessinait vers la *glasnost* et la *perestroïka* et qui étaient si déterminés à contribuer au succès de ces réformes.

Aucun de nous ne désire le morcèlement de l'Union soviétique. Nous voulons tous que la réforme entreprise dans cette société soit fructueuse. Nous avons notamment été encouragés par l'attitude qui avait d'abord été adoptée relativement au statut des États baltes. Nous sommes maintenant découragés, profondément découragés, par les mesures plus violentes et plus dramatiques qui ont été prises au cours des derniers jours.

Il existe des mesures qu'on peut prendre pour venir en aide aux pays baltes, et il faut les étudier, mais il faut le faire en renforçant la réforme et la cohésion qui se dessinent en Union soviétique. C'est un défi particulièrement difficile que nous devons tous relever, mais j'estime, monsieur le Président, qu'il y va de l'intérêt de tous, y compris la population des pays baltes et les Canadiens d'origine balte, que nous trouvions un moyen qui puisse à la fois stimuler les réformes amorcées par M. Gorbatchev en Union soviétique et mettre les pays baltes sur la voie de l'indépendance.

Il n'est pas clair, du moins dans mon esprit, comment nous pourrions y arriver ce soir. Toutefois, l'Union soviétique doit comprendre, en songeant à ses politiques actuelles ainsi qu'au prix qu'elle attache à l'aide d'un pays et d'un gouvernement comme les nôtres, que le Canada accorde une importance primordiale aux droits de la personne, qui occupent une grande place dans notre société, et qu'il compte un grand nombre d'habitants provenant de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale, soit de pays formant l'Union soviétique d'aujourd'hui.

Les Canadiens ne peuvent faire autrement qu'être profondément touchés par les événements qui ont lieu actuellement en URSS. Si elles ne cessent pas, ces actions auront

inévitablement des effets néfastes sur les relations officielles entre le Canada et l'Union soviétique. Pis encore, elles finiront par atténuer, voire étouffer complètement l'enthousiasme qui grandissait en faveur des réformes en URSS dans notre population, notamment chez les Canadiens originaires de pays situés derrière ce qu'on appelait le Rideau de fer.

L'appui du Canada à l'endroit des États baltes a été inébranlable. Nous reconnaissons leur indépendance de droit; nous n'avons jamais accepté leur annexion par la force. Nous plaidons en faveur du droit de ces peuples de décider de leur avenir.

Le printemps dernier, les trois républiques ont tenu des élections justes et libres. Des représentants fédéraux, le député de Parkdale-High Park, celui de Winnipeg Transcona, le député de Scarborough-Centre et un représentant ontarien, le premier ministre Rae, sont allés observer le déroulement des élections en Lituanie.

À l'initiative de la Lituanie, le 11 mars, ces gouvernements démocratiquement élus ont déclaré leur indépendance de l'URSS. Ils ont tenté de négocier avec Moscou, comme le prévoit la Constitution actuelle. Ils ont, au lieu de cela, fait l'objet de pressions politiques et économiques.

Cinq ans de diminution du mode de vie ont amené la *perestroïka* au point critique. L'économie soviétique est en miettes. Les pressions indépendantistes et l'opinion publique défavorable sont à la hausse. M. Gorbatchev doit choisir d'avancer ou de reculer.

Les défenseurs de Gorbatchev réclament que la loi et l'ordre sont les seules armes contre l'anarchie. Ses opposants disent qu'en le réprimant il deviendra l'otage des forces réactionnaires. Avec la polarisation, l'instabilité s'installe rapidement.

Cet hiver, l'URSS a réclamé l'assistance du Canada et des autres pays occidentaux. Nous avons choisi d'appuyer les réformes en diminuant le coût de la transition. Suite à mes entretiens avec l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, le premier ministre du Canada a offert des mesures d'assistance concrètes à l'occasion du dernier sommet de la CSCE à Paris. Tout ceci est en danger.

Il était évident que la situation s'aggravait en Union soviétique quand M. Chevardnadze a démissionné à la mi-décembre, nous alertant à la possibilité que la dictature ne fasse son apparition. Les événements tragiques de Vilnius, au cours de la nuit du 12 au 13 janvier, avec 14 morts, 163 blessés et 57

disparus, ont hélas fait de M. Chevardnadze un prophète. M. Gorbachev a adopté comme position que les événements de Vilnius étaient regrettables, mais inévitables. Il n'a pas condamné la violence, il n'a pas exprimé de compassion pour les victimes, ni désavoué ceux qui ont ordonné cette agression. Son ultimatum aux États baltes a donné le feu vert à l'armée, bien qu'il ait nié avoir personnellement eu connaissance des conséquences.

Les trois États baltes croient qu'un gouvernement présidentiel direct, imposé par l'armée, est imminent. Ils font un appel pressant au Canada et aux autres États occidentaux, en établissant un lien explicite avec la crise du Golfe. Ces trois États ont envoyé des représentants qui sont autorisés à établir des gouvernements en exil si cela est nécessaire. Et, comme le sait la Chambre et comme je l'ai dit, j'ai rencontré au début de la soirée le vice-président de la Lettonie.

Le manque de cohérence à Moscou entre les diverses factions qui briguent le pouvoir rend toute évaluation difficile. Le président Yeltsin de la République russe s'est joint aux États baltes pour s'opposer au gouvernement central. Des dizaines de milliers de gens ont manifesté à Moscou, hier, en demandant la démission de M. Gorbatchev et le rétablissement de la démocratie. Entretemps, la situation dans d'autres républiques est de plus en plus tendue, en Géorgie, en Arménie, en Moldavie, et en Ukraine. M. Gorbatchev et l'armée les ont menacées du même traitement si elles ne cèdent pas. Nombreux sont ceux qui pensent que les États baltes doivent servir d'exemple.

Le printemps passé, les Canadiens ont applaudi aux élections libres dans les États baltes et ils ont appuyé le droit de ces gens-là de déterminer leur propre avenir. Nous avons protesté quand les Soviétiques ont eu recours à l'intimidation. Comme parlementaire, je me suis entretenu avec M^{me} Prunskiene, alors premier ministre de la Lituanie. Le Canada s'est empressé d'exprimer son inquiétude au sujet de la situation dangereuse dans les États baltes. En décembre, le premier ministre et moi, à titre de parlementaires, avons vu le président Landsbergis de la Lituanie, le premier ministre Godmanis de la Lettonie et le ministre des Affaires étrangères, M. Jurkans. Le 13 décembre, j'ai écrit à M. Chevardnadze, ministre des Affaires étrangères, pour lui demander de confirmer les garanties explicites qu'on nous avait données, au premier ministre et à moi, il y a un an et selon lesquelles on ne prendrait pas de mesures répressives. Les 8 et 11 janvier, l'ambassadeur soviétique a été convoqué.

Au nom du Gouvernement du Canada, j'ai transmis des messages non équivoques. De toutes les démocraties de l'Ouest, le Canada a été l'un des pays qui ont réagi le plus fortement devant les incidents tragiques survenus à Vilnius.

Le premier ministre a immédiatement adressé au président Gorbatchev une lettre dans laquelle il lui faisait des reproches sévères et lui demandait de faire preuve de modération et de négocier des ententes fondées sur l'Acte final d'Helsinki et la Charte de Paris. Il lui a rappelé que, à mesure que la tension internationale montait, les Canadiens surveillaient la tournure des événements tant en URSS que dans le Golfe.

En même temps, le premier ministre a annoncé que le Canada réexaminerait son offre d'aide technique ainsi que la marge de crédit de 150 millions de dollars. Il ne s'agit pas là d'aide alimentaire, mais bien d'une vente commerciale. Nous avons établi un lien direct entre l'aide canadienne et la poursuite des réformes soviétiques. J'ai annoncé que nous allions réexaminer les décisions à prendre en vertu de ces programmes. Je tiens à dire à la Chambre que nous avons suspendu toute action en vertu de ces programmes qui n'avait pas commencé au moment des événements de Lituanie.

Le 15 janvier, la Chambre a adopté à l'unanimité une résolution condamnant la violence brutale utilisée contre la population de Lituanie et son gouvernement démocratiquement élu.

Samedi, j'ai reçu une note de l'ambassadeur soviétique me donnant l'explication officielle des tragiques événements de Lituanie. Moscou rejette toute responsabilité et blâme les dirigeants lituaniens qui auraient pris des positions extrémistes. Toutefois, cette note était antérieure aux événements également tragiques qui se sont produits à Riga, hier.

Personne ne sait si M. Gorbatchev exerce toujours le pouvoir ou si, ce qui serait plus inquiétant, il reste toujours résolu à faire les réformes qui ont commencé en son nom. Dans sa lettre du 13 janvier, le premier ministre mettait en garde le président soviétique contre les conséquences de la voie suivie. Nous n'avons pas eu de réponse, mais nous voudrions la citer et la déposer à la Chambre, ce soir.

Le premier ministre a écrit :

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de l'aversion et de l'indignation qu'ont ressenties tous les Canadiens devant la violence injustifiée faite au peuple et au gouvernement démocratiquement élu de la Lituanie.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a exprimé nos préoccupations à l'ambassadeur soviétique le 11 janvier. Depuis, les forces militaires soviétiques ont été utilisées

contre les institutions et les citoyens de la Lituanie, avec pour résultat que des personnes ont été tuées et d'autres grièvement blessées.

Je déplore vivement que ces actes aient été commis. Ils sont contraires aux assurances que M. Clark avait reçues du ministre Chevadnadze, et que vous m'avez vous-même explicitement données, qu'il n'y aurait pas d'intervention militaire dans les États baltes. Je ne saurais trop vous souligner l'importance de condamner sans délai et sans équivoque ces actes.

Vos efforts et vos initiatives ont grandement contribué à redonner espoir à votre nation et à la communauté mondiale. Je vous exhorte à ne pas déprécier cette réalisation, et à faire plutôt preuve de modération dans cette situation de plus en plus dangereuse, afin d'éviter que le sang ne coule de nouveau. Je vous conjure de chercher des solutions négociées qui soient compatibles avec l'Acte final d'Helsinki, la Charte de Paris et les aspirations légitimes de la Lituanie et des autres États baltes. Il ne saurait y avoir de démocratie sans respect des droits et libertés fondamentaux de la personne.

Le Canada revoit actuellement ses offres d'aide technique à votre pays et les nouvelles marges de crédit pour l'achat de produits alimentaires. L'évolution de la situation dans les États baltes aura aussi des incidences sur les accords conclus pendant la visite de M. Clark à Moscou et à l'occasion des entretiens que nous avons eus lors du sommet de la CSCE à Paris.

Je dois insister sur le fait que toute escalade de ce conflit aura de graves conséquences sur nos relations. Comme M. Clark l'a signalé à l'ambassadeur soviétique, en cette heure de vive tension internationale, nous avons les yeux tournés non seulement vers le Golfe, mais aussi vers l'URSS. Vous ne devriez pas, en pareilles circonstances, sous-estimer la force de l'opinion canadienne et de l'opinion mondiale.

C'était le contenu de la lettre du premier ministre à M. Gorbatchev et je suis prêt à la déposer sur le bureau de la Chambre.

Monsieur le Président, je crois que le député comprend, aussi bien que le reste de la Chambre, que notre pays est assujéti à certaines contraintes, et j'ai clairement expliqué que c'était en qualité de parlementaire que j'ai pu rencontrer les dirigeants élus et d'autres parlementaires qui détiennent une charge publique dans les pays baltes. C'était une chose entendue

par tous les intéressés, et également de la part de tous les membres de la communauté balte au Canada. C'est évidemment à ce titre que je me suis entretenu avec le parlementaire qui est actuellement vice-président de la Lettonie.

Monsieur le Président, des représentants du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur sont en contact continu avec les représentants des communautés baltes et avec les personnes concernées.

Nous continuons notamment de faciliter les expéditions de fournitures médicales vers la Lituanie et les autres États baltes.

Notre ambassade à Moscou continue de transmettre le message du Canada, c'est-à-dire le message de la Chambre des communes et de notre gouvernement, aux autorités soviétiques par l'entremise du ministère soviétique des Affaires étrangères, message qui leur a été communiqué notamment au cours de la conversation que l'ambassadeur du Canada, M. Michael Bell, a eue avec le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Bessmetsykh.

Un représentant de notre ambassade assure des services consulaires à Vilnius, à l'intention des Canadiens qui se trouvent dans cette région et il se charge de transmettre les communications. Il est en contact direct avec le président Landsbergis.

Un autre agent d'ambassade doit partir bientôt pour Riga.

Nous songeons aux moyens d'inclure les États baltes dans la démarche de la CSCE. Le Canada tient des propos énergiques à la conférence de la CSCE qui a lieu à Valetta et qui étudie les méthodes de résolution pacifique des différends, et il fera de même lors des réunions permanentes à Vienne.

À l'instar d'autres pays, le Canada jouera la carte de la dimension humaine de la CSCE qui, nous le pensons, devrait nous permettre d'exercer plus d'influence que naguère quand nous exigerons officiellement des explications des autorités soviétiques sur la situation dans les États baltes.

Le député de Markham, la Chambre le sait, a formulé aujourd'hui une proposition dont j'ai pris bonne note au sujet d'une conférence de la CSCE qui mettrait l'accent sur les droits de la personne.

Nous discutons de la situation avec nos alliés de l'OTAN et nous étudions les moyens de la porter à l'attention des

Nations Unies, notamment dans le cadre de la Commission des droits de l'homme qui doit se réunir à Genève avant la fin du mois. Les députés m'ont signalé que même s'ils comprennent ce que signifie l'application du veto aux affaires dont le Conseil de sécurité peut être saisi, l'existence de ce veto ne devrait pas en soi nous empêcher de soulever ce problème dans le cadre soit du Conseil de sécurité, soit de l'Assemblée générale. Nous réfléchissons aux moyens d'y donner suite.

Par ailleurs, nous examinons comment le Canada pourrait venir en aide aux États baltes en intensifiant nos rapports et en accroissant l'aide directe. En outre, nous étudions avec les collectivités baltes du Canada la possibilité d'ouvrir au Canada un bureau de renseignements concernant les pays baltes.

Je suis prêt à examiner tout autre moyen susceptible de donner des résultats. Nous devons respecter certaines limites, compte tenu de nos obligations dans la famille des Nations et compte tenu de l'importance des relations que nous entretenons avec l'Union soviétique, vu l'influence restreinte que notre pays, ou plutôt que notre gouvernement peut exercer au niveau des affaires non seulement nationales, mais internationales.

Tout en demeurant conscient de ces contraintes, je puis dire que le premier ministre et moi sommes déterminés à faire tout ce qui est humainement possible pour reculer ces contraintes jusqu'à l'extrême limite de la tolérance. J'aurai besoin, en l'occurrence, non seulement de l'appui de la Chambre, mais aussi de ses conseils quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif. Je m'engage à examiner de près toute proposition avancée au cours du débat et après.

Sauf erreur, ce débat vise à bien faire comprendre aux populations baltes et surtout aux dirigeants de l'Union soviétique que l'explosion de violence et les mesures de répression dont nous avons été témoins ces derniers jours répugnent au plus haut point au Canada et au Parlement de notre pays et risqueraient de gravement compromettre les relations que nous souhaitons entretenir en permanence avec l'Union soviétique, ainsi que les réformes que nous aimerions favoriser.

C'est vrai que la crise du Golfe accapare notre attention toute entière, mais si les dirigeants de l'Union soviétique ont pensé que cette crise pourrait détourner l'attention des Canadiens, du Parlement ou du gouvernement de la situation des populations baltes, ils se sont leurrés. Nous tenons à leur faire savoir que nous défendons des principes que les Canadiens estiment importants depuis longtemps et que nous accordons notre appui sans réserve à ces populations dont nous admirons tous la bravoure et la détermination.